



Réunion du 16 décembre 2025 à 19h

Présents : MM. AZOUAGH Najib, AZOUAGH Abderrachid, BERTHONNEAU Steeven, COPERTINO Nicolas, CRÉMADES Éric, DECHAUX Jean-François, DROINEAU Julien, EL AYSSATI Jamaldin, FOURNEAU Thierry, JAUNEAU Bastien, KOUROGHLI Jamel, MASSONNEAU Philippe, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, SONALLY Claude, SORIGNET Jean-Pierre, RIVASSEAU Quentin, VALDEC Christian.

Invités présents : Mme BARROT Pierrette, GARDERES Henri, PALMIER Sébastien.

Excusés : MM. BOURGEOIS Serge, FONTENIL Benoit.

Invité excusé : M. ELVIRA RUIZ Miguel.

Ordre du jour

- Approbation de dernier PV ;
- Informations du président ;
- Point sur les effectifs et les observations ;
- Audition Arbitre ;
- Préparation évènement début 2026 ;
- Présentation outil de révision ;
- Courrier ;
- Tour de table.

Approbation du PV n°2 de la réunion plénière du 21 octobre 2025

Aucune observation concernant le procès-verbal de la réunion plénière n°2 du 21 octobre 2025
=> Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Information du président

Pour débuter cette séance, nous effectuerons un rapide tour de table pour présenter tous les participants présents, notamment en raison de la présence de M. Sébastien PALMIER, Arbitre Assistant R1, qui souhaite rejoindre la CDA. La demande de l'intégration de Sébastien à la CDA a été accordée par le bureau de cette commission et doit être validée par le comité directeur.



PROCES-VERBAL N°3

Page 2 sur 6

M. Nicolas MILLET aborde les candidatures à mi-saison pour les passerelles R3 et JA Ligue. Les arbitres suivants seront proposés à la CRA : MMES Anaïs DEMENÉ, Chloé PERROGON pour la passerelle R3 féminine. MM. Elliott EVAIN, Thimoté BRANTE EBLE, Simon MINGUET, Mathéo TRABICHER. La date et le lieu de l'examen ne sont pas encore déterminés. La CDA invite et recommande aux différents candidats de ne pas négliger le travail théorique, qui sera un critère déterminant pour leur réussite. Parallèlement, la CDA se réserve le droit d'observer les candidats sur le terrain pour des contrôle conseils.

Les échanges d'arbitres avec la Vendée et les Deux-Sèvres ont permis d'observer une seule rencontre en Charente-Maritime, et deux de nos arbitres ont eu l'occasion d'officier dans les Deux-Sèvres malgré des conditions météorologiques très pluvieuses. En raison de ces intempéries, les prochaines rencontres sont programmées pour accueillir les arbitres vendéens le week-end du 31 janvier et du 08 février 2026. Les deux rapports reçus concernant les prestations de MM. Arthur ROLLAND et d'Alexandre DARBON démontrent une excellente tenue de nos deux officiels. Il en est de même pour l'arbitre vendéen observé à Canton Aunis. La rencontre prévue avec MME Anaïs DEMENÉ qui avait été reportée, n'est pas encore reprogrammée pour l'instant.

Le président de la CDA remercie M. Steeven BERTHONNEAU, membre de la CDA, qui a confirmé la réservation de la salle des fêtes de VILLENEUVE LA CONTESSE pour l'organisation de la réunion de fin de saison, prévue le 14 juin 2026, durant toute la matinée. Le club de l'**Espoir Haut Vals de Saintonge** prenant en charge le café d'accueil et le pot de l'amitié en fin de réunion. La CDA adresse ses remerciements au club pour ce geste qui a suscité l'appréciation de tous les membres.

Effectifs

L'effectif d'arbitres enregistrés est de 175 arbitres au 16 décembre 2025 répartis comme suit :

- 5 arbitres de la Fédération ;
- 24 arbitres Régionaux ;
- 146 arbitres Départementaux.

26 arbitres ne peuvent actuellement pas être désignés pour plusieurs raisons : des arbitres stagiaires n'ayant pas achevé leur formation, des arbitres qui n'ont pas renouvelé leur dossier complet, ainsi que des attentes concernant le retour du médecin.



Audition Arbitre

Audition de l'Arbitre licence n° 2339992480 pour manquement administratif (absence de rapport sur des faits graves) et de retard (heure de présence avant la rencontre) récurrent sur des rencontres officielles.

La CDA revient sur une rencontre de D3 du 15 octobre 2025 où un joueur a été gravement blessé avec intervention des services de secours, absence de rapport et changement de joueurs non effectué sur la FMI.

Suite à l'écoute attentive de l'arbitre, il a évoqué, à propos du premier point, un dysfonctionnement de la FMI, en mentionnant les changements réalisés et en indiquant qu'il avait contacté le district par email pour attirer l'attention sur ce problème. Finalement, le rapport qu'il a soumis est arrivé après la date limite et n'a pas pu être traité en temps voulu par la commission de discipline. La commission suggère à l'arbitre de créer une feuille de match sur papier en cas de problème avec la feuille de match informatisée, afin d'y consigner les modifications et autres formalités administratives liées à la rencontre.

En ce qui concerne le point 2, l'arbitre est conscient de son habitude à arriver tard aux matchs, et ce, malgré les nombreuses incitations et conseils que nous lui avons fournis. La commission le sensibilise sur le fait que des contrôles inopinés sont toujours possibles.

En conséquence, la commission décide de priver de désignation l'arbitre n°2339992480 à effet immédiat jusqu'au 19 janvier 2026 inclus.

Préparation évènement début 2026

FIA Futsal le 10 et 11 janvier 2026 à St JEAN D'ANGÉLY. Les inscriptions seront faites par le lien suivant : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres>

Rattrapage du test physique le dimanche 11 janvier 2026 à GÉMOZAC. Remerciement à la municipalité pour le prêt des infrastructures.

Présentation outil de révision

M. Valentin ROUGIER, arbitre de régional 2 et développeur Web, nous présente un outil nommé "refereeze" (voir annexe). Valentin nous rappelle qu'en dehors des Evalbox, il n'existe pas de moyens ludiques et informatiques pour réviser toutes les questions des 17 lois du jeu, qui servent de support à nos questionnaires de fin de saison. Les questionnaires en ligne sont accessibles en version gratuite, offrant une fonctionnalité (consultation) et une fonctionnalité plus avancée (création d'un questionnaire). Les arbitres, d'un point de vue thématique, pourront sélectionner leurs questions pour la création de leur questionnaire. Il existe deux méthodes :

- Le questionnaire à emporter, qui est la version actuelle sous forme de questionnaire papier avec réponses.
- Le questionnaire en ligne. <https://refereeze.fr/> (voir capture d'écran en annexe).

La CDA recommande à nos arbitres d'explorer cette application plutôt attrayante. Cette présentation demeure facile à utiliser et Valentin espère une forte participation pour enrichir cette application qui deviendra de plus en plus efficace. Pour toute information, n'hésitez pas à le contacter qui répondra à toutes vos interrogations. rougiervalou@gmail.com.



PROCES-VERBAL N°3

Courriers

Courrier de M. Julien CHOLLET en arrêt pour le moment et ne peut valider son dossier médical, il nous fera un retour à la fin du 1^{er} trimestre de 2026 pour voir l'évolution de sa blessure.

Courrier de M. Tom POINEAU, arbitre démissionnaire, pris note. La CDA le remercie pour les services rendus.

Déconvocation tardive de l'arbitre n° 1042117496 sur une rencontre du 13/14 décembre 2025 amende de 20 € (article 12 du RI).

Tour de table

M. Jean Pierre SORIGNET nous fournit un retour très positif concernant les modifications de dernière minute sur le premier semestre. Il recommande aux arbitres principaux, en l'absence d'un assistant, de l'avertir suffisamment tôt et de ne pas attendre les trente dernières minutes avant le début du match pour chercher une solution de remplacement. Jean Pierre nous informe qu'il a remplacé 52 arbitres sur la période du 05 septembre au 14 décembre 2025.

M. Henri GARDÈRES nous précise que 96 accompagnements ont été effectués et qu'il y a une progression dans ce domaine de date à date vis-à-vis des saisons précédentes. Néanmoins la CDA va relancer les arbitres des catégories D1 – D2 et AA1 qui doivent à trois reprises au minimum accompagner nos arbitres stagiaires pendant la saison sportive. Pour la FIA Futsal un accompagnement est à prévoir également sur cette catégorie.

Arbitre n° 2548248732 => déconvocation du 25 octobre 2025 => 20 € (doublon) ;

=> déconvocation du 16 novembre octobre 2025 => 40 € (triplé).

Ces amendes seront retirées à la suite d'erreurs sur le PV de bureau du 09 décembre 2025

Intervention de MME la présidente du district concernant la présentation de MME Hélène VERDON, qui va succéder à M. Jean-Christophe BRUNET, ce dernier ayant demandé ses droits au départ à la retraite.

Le président de la CDA informe tous les membres que tous les arbitres n'ayant pas renouvelé, ont été contactés par le service administratif du district, afin de connaître la suite qu'ils souhaitent donner à leur carrière. Les réponses arrivent au compte-gouttes et certains n'ont pas encore répondu.

M. Nicolas MILLET fait le point sur l'état d'avancement des observations (détails le PV de bureau n°2) et précise qu'il n'y a pas de commentaires particuliers envers nos arbitres de D1 à la suite des 7 observations inopinées effectuées lors de leurs rencontres, démontrant ainsi leur sérieux. M. Thierry FOURNEAU mentionne que cette procédure pourrait être appliquée à la catégorie D2 dès la saison prochaine. Intervention sur le sujet de M. Jamel Kourou KOUROGHLI



PROCES-VERBAL N°3

Page 5 sur 6

Le président évoque avec M. Thierry FOURNEAU la révision de l'annexe 4 du règlement intérieur, « les tests physiques ». Elle sera révisée afin de permettre un maximum de trois tests avant le 31 janvier de la saison en cours. Une cellule de travail sera constituée pour examiner ce point du règlement intérieur.

La séance est levée à 21h30

Prochaine réunion de bureau : Mardi 03 février 2026 à 19h.

Prochaine réunion Plénière : mardi 10 février 2026 à 19h.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Thierry FOURNEAU



C.D.A

PROCES-VERBAL N°3

Page 6 sur 6

ANNEXE

✓ Questions mises à jour pour la saison 2025-2026



Créateur de questionnaires des lois du jeu

Crée ton compte et entraîne-toi encore plus efficacement !



Créer mon questionnaire

Crée ta session d'entraînement en moins de 2 minutes. À toi le 20/20 !



Dictionnaire

Une situation te résiste ? Recherche et trouve la réponse à ta question !

Nouveauté : Refereez Pro

Refereez Pro accompagne les instances du football au quotidien grâce à des questionnaires sur mesure et des outils conçus pour préparer vos formations et assurer un suivi régulier de vos arbitres. Vous souhaitez obtenir plus d'informations ?

contact.refereez@gmail.com

DISTRICT DE FOOTBALL

17116 Saintes Cedex
De la CHARENTE MARITIME

district@foot17.fff.fr

13 Cours Paul Doumer – BP80172

05 46 91 71 21